

Les guerres de Vendée au Tremblay...

Suite à la Révolution Française de 1789, d'importantes réformes sont mises en œuvre : l'abolition des privilèges, un nouveau découpage (naissance des départements et des communes) et une modification de statut du clergé.



Dans l'Ouest, les ruraux acceptent mal ces évolutions, d'autant qu'elles n'améliorent en rien leur condition.

S'ensuivent celles qu'on appellera « **Les guerres de Vendée** » qui opposèrent les Républicains (Bleus) aux Vendéens ou Chouans (Blancs).



Au lieu-dit de « La Tuace » a été inauguré le 9 octobre 2010 une stèle commémorant les évènements de 1796.

Le 8 avril 1796, Mathurin Ménard dit « Sans peur » a été averti du passage de troupes républicaines qui se déplaçaient du Tremblay à Candé. 1000 Chouans embusqués attendaient les 300 Républicains ; 280 sont tués ainsi que quelques Chouans. Depuis ce massacre le chemin de la Croix Couverte porte le nom évocateur de **Chemin de la Tuace**.

Sources : Blancs et Bleus dans la Vendée déchirée - Découverte Gallimard - J.C. Martin - 1986
Bernard Delaunay - 1939

Responsable d'édition : Marie-Jo Hamard
Textes et mise en page : Commission « Communication - Tourisme - Culture »
Crédit photos : CCRPC, mairie Le Tremblay et O.Guérin
Dépôt légal 2011 - N° ISBN : 20110923 - 1664
Autorisation IGN n° : 40-14.507
Edition : 2014

Ronde de couleurs au bord des routes...



Les fossés voient fleurir tout au long de l'année une succession de fleurs sauvages

Les **Primevères** et les **Orchis** ouvrent le bal du printemps avec les **Narcisses**, les **Jacinthes**, les **Sceaux de Salomon** et les **Arums**...



Elles sont suivies par les **Digitales pourpres**, les **Iris aquatiques**, les **Nombril de Vénus**, les **Epilobes hirsutes** et toutes les **Ombellifères**...



Viennent ensuite les **Menthes**, les **Inules**... Et enfin les fruits clôturent la saison avec les **Mûres**, **Prunelles** et **Aubépines**...



Pour en savoir plus :

Guide des fleurs sauvages - Delachaud et Niestlé, Fitter, Fitter et Blamey
Flore du bassin de la Loire - J.P. Gislard, J. Planchenot - 2007

Si vous rencontrez des anomalies sur le sentier merci de les signaler à la Communauté de Communes de Pouancé - Combrée. Vos observations permettront de préserver les sentiers en bon état.

Communauté de Communes de la Région de Pouancé - Combrée
13 Place de la Madeleine - 49420 POUANCE
02 41 92 35 19 - info@cc-pouance-combrée.fr
Fiches sur www.cc-pouance-combrée.fr



Le Tremblay



Chemin de la Tuace

Carte IGN
1421 O

Départ : Parking de l'Ecole Buissonnière

9km - 2h15

Balisage 



Un sentier pour aiguiser ses sens : la vue et l'odorat pour la ronde des fleurs de bords de route, et l'ouïe pour, peut-être entendre les murmures de l'histoire...



Départ : en route sur un chemin d'histoire

Du parking, emprunter le chemin entre les maisons jusqu'à la route D181 que l'on emprunte à droite sur 100m. Tourner à gauche dans le chemin agricole.



1 : A travers champs, belle vue sur Le Tremblay

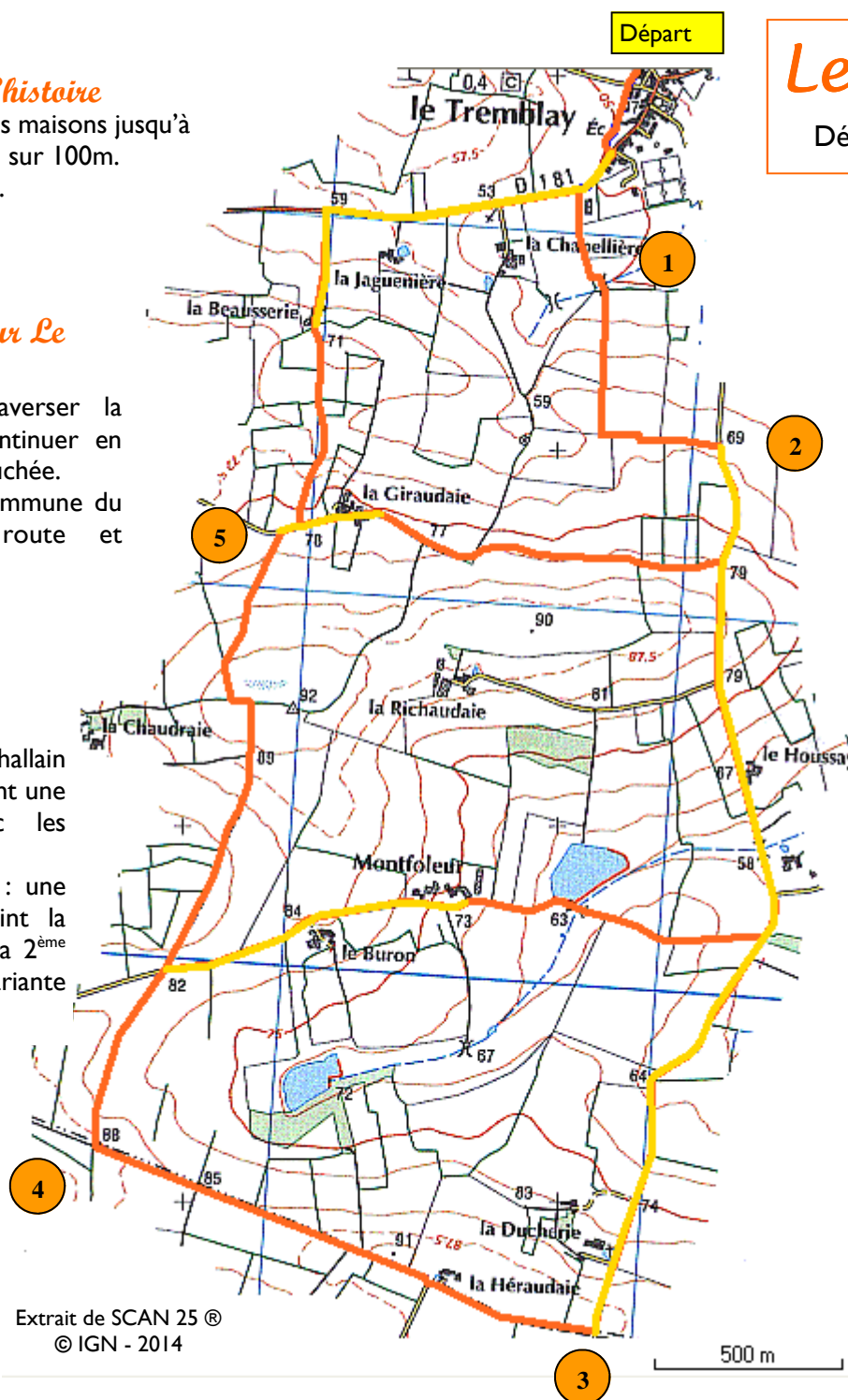
Continuer sur le sentier étroit, traverser la passerelle. En montant légèrement continuer en bord de champ sur la bande herbeuse fauchée. Au virage à gauche, belle vue sur la commune du Tremblay. Continuer jusqu'à la route et l'emprunter vers la droite.

2 : Ronde des fleurs de fossés...

Suivre la route reliant le Tremblay à Challain La Potherie sur 2.5 km. Les fossés offrent une **diversité botanique** évoluant avec les saisons.

Deux variantes courtes sont possibles : une avec le 1^{er} chemin à droite qui rejoint la Giraudaie dite variante 1; l'autre par la 2^{ème} route à droite vers Montfoleux, dite variante 2.

LEGENDE	
	Chemin, sentier
	Portion goudronnée 38%



Extrait de SCAN 25 ©
© IGN - 2014

Le sentier de la Tuace

Départ : parking de l'Ecole buissonnière (face à l'église)

3 : La Tuace, haut lieu historique

Prendre le large chemin à droite après la route de la Ducherie qui passe à côté de la stèle commémorative de la **tuerie de la Tuace** survenue pendant les guerres de Vendée.

Après la stèle, prendre le 1^{er} chemin forestier à droite.

4 : Par un chemin forestier

Continuer sur le chemin boisé, traverser la route (arrivée de la variante 2), et poursuivre sur la route agricole. Arrivé au chemin vers La Chaudraie, prendre à gauche et tout de suite à droite puis encore à droite. Vous entrez dans une propriété privée.

Longer la pâture par le côté droit jusqu'à la route de la Giraudaie (arrivée de la variante 1). Tourner à droite et quitter la route par le 1^{er} chemin à gauche.

5 : De retour au Tremblay

Continuer sur le chemin jusqu'à la Beausserie puis suivre la route goudronnée jusqu'à la D181. Tourner à droite et rejoindre le Tremblay .

